

## Communiqué de presse

À Clermont-Ferrand, le 5 octobre 2021

### **OUVERTURE DU GR® 89 ENTRE THIERS ET SAUGÈRES, À PONT-DU-CHÂTEAU**

Depuis 2017, Clermont Auvergne Métropole, les communautés de communes Billom Communauté, Thiers, Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Chavanon Combrailles et Volcans et la communauté d'agglomération Riom Limagne & Volcans se sont associées au Comité Départemental de Randonnée Pédestre 63 (CDRP) pour créer un chemin de Grande Randonnée thématique autour de Montaigne : le GR® 89 dit « Chemin de Montaigne ». Ce dernier correspond au trajet qu'emprunta l'écrivain et philosophe français en revenant d'Italie pour prendre sa mandature de maire de Bordeaux en 1581. Prolongement de l'itinéraire Brussieu (69) > Viscomtat (63), homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre en 2015, le GR®89 poursuit ainsi sa course dans le Puy-de-Dôme avant d'arriver dans la Creuse, à Felletin.

Ce jeudi 7 octobre, Serge PICHOT, Vice-Président en charge du Tourisme et du Thermalisme à Clermont Auvergne Métropole, Patrick PERRIN, Maire de Pont-du-Château et Michel AVARD, Président du Comité départemental de randonnée pédestre, inaugurent, aux côtés des Président.e.s des différentes intercommunalités partenaires, l'ouverture du GR®89 entre Thiers et Saugère, à Pont-du-Château.

Sillonant le Département d'Est en Ouest, le GR®89 est un itinéraire thématique autour du voyage et de la rencontre, deux thèmes chers à Montaigne. Mettant en valeur la diversité des paysages et des patrimoines du Puy-de-Dôme, il s'étend sur 158 kilomètres de sentiers balisés et aménagés et traverse plus d'une vingtaines de communes sur notre département.

Véritable opportunité en matière d'image, d'attractivité et de développement touristique et économique du territoire, ce parcours vient augmenter l'offre en matière de loisirs de pleine nature et participer pleinement à renforcer la démarche de la candidature de Clermont-Ferrand Massif central au titre de Capitale européenne de la Culture.

#### **> LE CHEMIN À GRANDS TRAITIS**

Le GR® 89 - Chemin de Montaigne reproduit le parcours qu'a suivi l'écrivain et philosophe Michel de Montaigne (1533-1592) lorsqu'il revient de Rome, en 1581, pour rejoindre Bordeaux où il a été élu maire.

L'objectif est de reconstituer son voyage, en s'appuyant sur le récit qu'il en a fait, mais aussi de mieux connaître l'homme et sa pensée ; le chemin est ainsi axé sur deux thèmes qu'il a beaucoup développés dans *Les Essais* : ceux du voyage et de la rencontre. Au fil du chemin, les randonneurs sont amenés à découvrir le patrimoine local à travers citations et extraits de son *Journal de voyage*, et à réfléchir sur le voyage et la rencontre.

Il s'agit donc d'un GR thématique, l'un des rares itinéraires de cette nature allant d'est en ouest. Il croise des itinéraires nord-sud : GR® 7 (Mâcon/Castelnaudary), GR® 3 (Mont Gerbier de Jonc/La Baule), GR® 4 (Grasse/Royan), permettant ainsi toutes les connexions et tous les accès.

Aujourd'hui, le GR® 89 - Chemin de Montaigne va de Lyon à Felletin (23), ce qui représente 324 kilomètres, riches en histoire et en patrimoine.

L'extension jusqu'à Bordeaux est en cours. Le chemin passera par la demeure familiale de Montaigne à Saint-Michel de Montaigne, située en Dordogne, entre Bergerac et Libourne. A ce stade, le chemin approchera des 700 kilomètres. L'extension vers l'est, à travers les Alpes sera entreprise ultérieurement.

### > MICHEL DE MONTAIGNE, ÉCRIVAIN HUMANISTE

Montaigne exerça d'abord la charge de magistrat avant de se retirer, à 37 ans, dans son château pour se consacrer à la lecture et à la réflexion sur le monde, les hommes et lui-même.

Fidèle au roi de France, il fut, à son service, un diplomate de premier ordre, dans les temps difficiles des guerres de religion.

*Les Essais*, écrits de 1572 jusqu'à sa mort, sont l'œuvre majeure de Montaigne. Il y traite de sujets divers, sans ordre apparent : médecine, lectures, affaires domestiques, chevaux, maladie... auxquels il mêle des réflexions sur sa propre vie et sur l'Homme.

Montaigne cherche la vérité de la condition humaine, à travers l'observation de ce qu'elle a de plus quotidien, de plus banal - chez lui comme chez les autres.

Souffrant de calculs rénaux, il voyagea dans les villes d'eaux d'Europe de 1580 à 1581. En 1581, venant de Rome, il traversa la France pour se rendre à Bordeaux et occuper la fonction de maire de 1581 à 1585. Il a décrit son périple dans son *Journal de voyage*.



Il fallut à Montaigne :

- **45 jours** : pour relier Rome à son château, ce qui représente environ **1 500 km** ; soit une moyenne de 33 km par jour.
- **8 jours** pour aller de Lyon à Felletin (324 km), soit 36 km par jour en moyenne.
- **5 jours** : pour traverser l'actuel département du Puy-de-Dôme (158 km), soit une moyenne de 32 km par jour.

**Extrait du texte de Montaigne sur le parcours allant de Lyon à Saint-Michel de Montaigne** (Extrait des *Œuvres complètes de Montaigne*, éditions du Seuil - 1967 - tome 2) :

<p>Passage à Pont-du-Château le samedi 18 novembre</p>          <p>Passage à Clermont-Ferrand le dimanche 19 novembre et au puy de Dôme :</p>	<p>PONT-DU-CHATEAU, quatre lieues. La peste a fort persécuté ce lieu-là; et en ouïs plusieurs histoires notables. La maison du seigneur, qui est le manoir paternel du vicomte de Canillac, fut brûlée ainsi qu'on la voulait purifier à tout du feu. Ledit sieur envoya vers moi un de ses gens, avec plusieurs offres verbales, et me fit prier d'écrire à M. de Foix <sup>396</sup> pour la recommandation de son fils qu'il venait d'envoyer à Rome. Le dimanche 19 de novembre, je vins dîner à CLERMONT, deux lieues, et y arrêtai en faveur de mes jeunes chevaux.</p> <p>Lundi 20, je partis au matin, et, sur le haut du Puy de Dôme, rendis une pierre assez grande, de forme large et plate, qui était au passage depuis le matin, et l'avais sentie le jour auparavant seulement au bout de la verge, et comme elle voulut choir en la vessie, la sentis aussi un peu aux reins. Elle n'était ni molle ni dure.</p>
---	---

## > L'ITINÉRAIRE ACTUEL : 324 KM DANS LES PAS DE MONTAIGNE

Le tracé du GR® 89 - Chemin de Montaigne résulte d'un compromis entre le cheminement historique, tel qu'il a pu être reconstitué à partir du *Journal de voyage en Italie* de Montaigne, et la situation actuelle des chemins.

Naturellement, tous les sentiers de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ne sont pas utilisables aujourd'hui. Certains ont disparu ou ont été déplacés à l'occasion de diverses restructurations des routes. L'évolution démographique, les mutations économiques mais aussi les nouveaux aménagements agricoles ont par ailleurs profondément modifié les liaisons. Plus récemment, certains ont été transformés en route goudronnée, ce qui les rend impraticables pour la randonnée pédestre.

Car pour obtenir l'homologation par la FFRandonnée, en tant que « sentier de grande randonnée » (GR®), un certain nombre de critères de qualité et de sécurité sont requis et ont donc été pris en compte.

L'actuel tracé du GR® 89 - Chemin de Montaigne ne suit donc pas systématiquement et exactement celui emprunté par Montaigne en 1581, 440 ans plus tôt, mais il ne s'en écarte que de très peu et passe par les lieux et les contrées que le philosophe a parcourues et décrites dans son journal.

## > LE GR® 89 - CHEMIN DE MONTAIGNE AUJOURD'HUI, C'EST...

- **324 kilomètres de sentier balisés et aménagés**, dont 35 kilomètres dans le Rhône, 84 kilomètres dans la Loire, **158 kilomètres dans le Puy-de-Dôme** et 31 kilomètres dans la Creuse.
- **encore 300 kilomètres** environ de sentier à mettre en place à partir de Felletin pour arriver à Bordeaux.
- **4 départements traversés à ce jour** (Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse) ; 7 lorsque l'itinéraire sera complet (Haute Vienne, Dordogne et Gironde).
- **16 EPCI** dont 6 dans le Puy-de-Dôme : Communauté de Communes Thiers Dore Montagne, Communauté de Communes Entre Dore et Allier, Communauté de Communes Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans.
- **62 communes traversées.**
- **66 pupitres d'interprétation et 9 pupitres d'étape**
- **25 rando-fiches numériques téléchargeables.**

## > L'HISTOIRE DU PROJET DU GR® 89 - CHEMIN DE MONTAIGNE

L'idée d'un GR littéraire « Chemin de Montaigne » est née d'échanges entre élus et responsables associatifs du territoire forézien, accompagnés rapidement par les Comités Départementaux de Randonnée Pédestre (Loire, Rhône, puis Puy-de-Dôme).

**Janvier 2013**, sous l'impulsion des communautés de communes, et particulièrement de la communauté de communes du Pays d'Astrée (intégrée, après la fusion de 2017, dans la communauté d'agglomération Loire-Forez Agglo), un groupe de travail est constitué pour procéder aux repérages sur le terrain, aux choix opérationnels sur l'itinéraire, aux rencontres autour des écrits de Montaigne, aux réflexions sur les supports de valorisation à installer au fil du chemin. Le groupe informel devient comité de pilotage, afin de donner une réalité à une envie partagée par tous, celle d'accueillir et de faire découvrir son territoire, en prenant appui sur les valeurs humanistes prônées par Michel de Montaigne.

**Début 2015**, le Chemin de Montaigne est raccordé, côté Ouest, au GR® 3 (Mont Gerbier de Joncs/La Baule) au niveau de la commune de Viscomtat dans le Puy-de-Dôme et, côté Est, connecté au GR® 7 (Mâcon/Castelnaudary) à Brussieu dans le Rhône. L'itinéraire peut ainsi prétendre à l'homologation « sentier de grande randonnée » (GR®) ; il obtient, le 15 octobre 2015, un avis favorable de la FFRandonnée, sous la dénomination « GR®89 - Chemin de Montaigne ». L'intérêt du chemin et son tracé sont ainsi officiellement retenus.

**Été 2016**, le GR® 89 - Chemin de Montaigne est balisé et ouvert au public de Brussieu à Thiers. Il sera officiellement inauguré le 28 avril 2018. La nécessité de poursuivre le projet jusqu'à son terme s'impose naturellement à tous.

**2017**, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Puy-de-Dôme prend l'initiative de prolonger le chemin dans un premier temps entre Thiers et le puy de Dôme. Il présente aux intercommunalités traversées une ébauche de tracé et obtient leur adhésion. Le CDRP du Rhône entreprend la même démarche du côté est, entre Brussieu et Lyon.

**Juin 2020**, l'itinéraire est officiellement étendu à l'est jusqu'au centre de Lyon et, à l'ouest, jusqu'au puy de Dôme où il rejoint le GR® 4 (Grasse/Royan). Le CDRP du Puy-de-Dôme, en liaison avec le CDRP de la Creuse, lance parallèlement auprès des EPCI concernés, le projet d'une nouvelle extension vers l'ouest, jusqu'à Felletin dans la Creuse.

**Avril 2021**, l'extension puy de Dôme/Felletin est à son tour homologuée par la FFRandonnée.

### > À DÉCOUVRIR SUR LE CHEMIN

Au gré des territoires qu'il traverse, le chemin de Montaigne propose de belles découvertes : le fort, à Saint-Foy-les-Lyon (Rhône), qui participait autrefois à la défense de Lyon contre les potentiels ennemis venant de l'Ouest ou du Sud et dont le site offre des vues dominantes sur la ville, la commune de Cervières (Loire), place forte au XII<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui village de charme (produits du terroir, artisans d'art : travail du bois, broderies au fil d'or, coutellerie, taille du granit...), le château et les tours médiévales, à Crocq (Creuse), etc.

### Le département du Puy-de-Dôme offre lui aussi son lot de belles surprises :

**La Fortie** : croisement avec le GR® 3, qui permet vers le sud d'aller jusqu'aux sources de la Loire au Montgerbier de Jonc, et au nord, de rejoindre la Loire, par le Bourbonnais, à Diou.

**Viscomtat** : Le berceau des colporteurs. Des villages de Viscomtat et autres hameaux de Celles-sur-Durolle, imaginez, les brigades de colporteurs, réunis par parentèle ou voisinage, animés par le rêve de s'enrichir par leur négoce. Ils partent à pied vers des horizons hexagonaux ou lointains, le dos ployé sous la charge de leur hotte. Ils vendent des tissus, de la coutellerie de la Montagne thiernoise. Ils reviendront par les mêmes chemins à temps pour la récolte de leur maigre lopin de terre, voire l'année suivante si leurs pas les ont entraînés trop loin. D'un Napoléon, l'autre, ils sillonneront ainsi la France, l'Europe et les continents. Certains accumuleront quelques richesses, d'autres ne seront riches que de souvenirs.



Pont de Pont-de-Dore, à Peschadoires

**Thiers** : capitale de la coutellerie, qu'on découvre au milieu d'un paysage magnifique qui fait oublier le titre de "ville noire" du roman de George Sand. **Vallée de l'Enfer et la rivière Dore**, quartiers anciens, place di Pirou, et maisons à colombages.

**Après Thiers**, le chemin quitte les monts du Forez et ses rigueurs pour une plaine fertile et plus riante de la Limagne ; les chemins ombragés qui contournent les champs cultivés offrent de beaux panoramas sur la Chaîne des puys.

**Lezoux** : musée de la Céramique.

**Seychalles** : ruines du château de Courcourt > (hors GR® ; accessible par un PR ; 1,5 km aller et retour).



**Vertaizon** : ruines d'une église romane.



< **Pont-du-Château** : ancien port fluvial sur l'Allier. Depuis les bords d'Allier, dernière rivière sauvage d'Europe, vous pourrez observer le quartier des mariniers et son église romane classée Monument Historique et, le château du XVII<sup>e</sup> siècle, classée Monument Historique (actuelle mairie). Découvrez le musée de la batellerie ou encore les maisons à pans de bois (hors GR®).

**Depuis Lempdes jusqu'à Cournon-d'Auvergne** : les coteaux secs vous offrent des panoramas sur la Limagne et Chaîne des Puys. Espace naturel préservé, le vignoble marquait déjà le paysage lors du passage de Montaigne. Aujourd'hui, la vigne conservatoire du plateau des Vaugondières, classée AOC, regroupe 22 cépages et 170 variétés, et est menée en agriculture biologique. Profitez-en pour monter au sommet du puy d'Anzelle, (cheminée d'un ancien volcan que l'érosion a mise en relief (hors GR® ; accessible par un sentier depuis le GR®) ou découvrir les maisons vigneronnes et l'église Saint-Martin de Cournon (hors GR® ; accessible par un sentier balisé rond jaune ; environ 4 km aller/retour)



Notre-Dame-du-Port, à Clermont-Fd

**Clermont Ferrand** : Édifiée en bordure de la faille de Limagne, la ville de Clermont-Ferrand est dominée à l'ouest, par la Chaîne des Puys et l'emblématique puy de Dôme. Vous découvrirez la ville historique de Clermont et quelques uns de ces principaux monuments. Église de pèlerinage inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des *Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France*, édifée au XII<sup>e</sup> siècle à l'est du quartier historique, la basilique Notre-Dame-du-Port est un chef-d'œuvre de l'art roman. La construction de la cathédrale gothique Notre-Dame-de-l'Assomption a débuté en 1248. Premier édifice à utiliser

la pierre de Volvic, son chantier se poursuit durant tout le Moyen-Âge. Découvrez le Fontaine d'Amboise, l'Hôtel Savaron (hôtel particulier construit en 1513), l'Hôtel Fontfreyde (hôtel particulier transformé dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui centre photographique. Jonction avec le GR® 300 (« Chemin de Saint-Michel » pour partie) qui va d'Ebreuil (dans l'Allier) à Brioude (Haute Loire).

**Chamalières** : église romane Notre-Dame dont la construction intègre des éléments d'un édifice préroman dont il ne subsiste que le narthex et la nef, considérée comme l'une des plus anciennes de la région, rivière la Tiretaine ; station thermale de Royat-Chamalières avec à proximité immédiate, les thermes de Royat et son église romane fortifiée.

**Patrimoine mondial de l'UNESCO** : le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne est un ensemble unique qui témoigne sur un périmètre restreint de la phase initiale de séparation d'un continent. Au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, ce site s'étend sur les communes de Chamalières (en partie), Orcines, Saint-Ours, Pontgibaud que vous traverserez durant votre parcours. Profitez-en pour découvrir le parc Vulcania (parc d'attractions et d'animations autour de la découverte des volcans et de la planète Terre), et le volcan de Lemptégy (volcan à ciel ouvert), situés au bord du chemin du GR® 89.

**Au pied du puy de Dôme** (le Traversin), il faut avoir une pensée pour Michel de Montaigne, qui note, dans son journal, qu'il a réussi à évacuer en ce lieu, le lundi 20 novembre 1581, « *une pierre assez grande, de forme large et plate, qui était au passage depuis de le matin* », c'est-à-dire un de ces calculs rénaux qui le faisaient tant souffrir.

Connexion avec le GR® 4 et le GR® 441 ; ce dernier offre la possibilité de monter (4 km AR) au sommet du Puy-de-Dôme (1 465 m) : ruines du temple de Mercure (en cours de réhabilitation), musée et surtout panorama sur les 80 volcans de la chaîne des Puys.

**Saint-Ours les Roches** : le chemin sort de la zone des volcans pour entrer dans la région des Combrailles : constituée de plateaux granitiques, marqués par l'activité volcanique et entaillés par les gorges de la Sioule et de son affluent le Sioulet. Les Combrailles forment une vaste zone de collines et de gorges qui s'incline vers le nord et l'est. Le paysage est parsemé de nombreux étangs, de landes, de bocages, de forêts et de prairies, avec les volcans pour toile de fond. Les contrastes paysagers sont saisissants et de nombreux lieux encore sauvages. Son point culminant est le sommet de la Roche de Sauterre (à Manzat ; hors GR®) à 977 m d'altitude.

Séparation d'avec le GR® 4 qui fait un détour vers le nord par la vallée de la Sioule avant de rejoindre la GR® 89 à Pontaumur.

**Pontgibaud** : Château Dauphin, Eglise Saint-Benoît.

**Pontaumur** : l'Orgue de Bach (église) ; jonction le GR® 4 après son escapade par la vallée de la Sioule.

**Condat en Combraille** : église, chapelle de Saint-Bard.

**Saugères**, après la Celle d'Auvergne : liaison permettant de rejoindre (5 km) le point de départ du GR® 41 ; cet itinéraire, le « GR® du Cher », suit la vallée du Cher de sa source jusqu'à sa jonction à la Loire après Chinon.

### > SIGNALÉTIQUE ET INFORMATION DU RANDONNEUR

Le GR® 89 fait l'objet d'une **double signalétique** :

- la **signalétique FFRP**, aux marques rouges et blanches de la Charte nationale de balisage : l'intégralité des 324 kilomètres est balisée à ce jour, et le balisage est entretenu chaque année.

- la **signalétique thématique dédiée à Montaigne** : le parcours est jalonné par une signalétique et du mobilier thématiques consacrés aux écrits et à la vie de Montaigne. Elle comprend, sous forme de pancartes ou de pupitres d'interprétation, des citations des *Essais*, des extraits du *Journal de voyage en Italie*, ou des informations historiques : le randonneur peut ainsi, à travers le regard de Montaigne, découvrir les lieux qu'il a traversés, et parfois décrits, s'imprégner de sa pensée.

Entre Lyon et Clermont-Ferrand, 66 pupitres d'interprétation et 9 pupitres d'étape sont installés.

Entre Saint-Ours et Felletin, cette signalétique est en cours de mise en place.

Pour l'Information des randonneurs :

- un **site internet** est consacré au chemin de Montaigne, depuis sa création : <https://chemin-de-montaigne.jimdo.com/>

- **25 rando-fiches numériques** téléchargeables gratuitement sur le [site du chemin](#), sur les sites internet des Comités Départementaux de Randonnée Pédestre du Rhône, de la Loire ou du Puy-de-Dôme, ainsi que sur les sites des offices de tourisme des lieux traversés.

### > PERSPECTIVES

L'objectif à court terme est de poursuivre l'itinéraire de Felletin jusqu'à Bordeaux, toujours en suivant le chemin emprunté par Montaigne en 1581. Ce travail est en cours et le CDRP du Puy-de-Dôme a obtenu l'accord de principe de ses homologues de la région Nouvelle-Aquitaine (Creuse, Haute-Vienne, Dordogne, Gironde) pour le prolongement de l'itinéraire jusqu'à Bordeaux. Ce prolongement est actuellement bien avancé en Creuse et en Haute-Vienne ; **la FFRP a en effet homologué en avril 2021 l'avant-projet pour la partie allant de Felletin à la limite entre les départements de la Haute-Vienne et la Dordogne**, ce qui représente un nouveau parcours de 160 km environ. Il est en cours en Dordogne et en Gironde, pour les 130 km (environ) restant à couvrir.

**La mise en place d'une gouvernance unique pour l'ensemble de l'itinéraire** présent et à venir devient nécessaire ; elle est à l'étude par la FFRP, et prendra vraisemblablement la forme d'un « comité d'itinéraire », regroupant les comités de la FFRP, les collectivités, les acteurs du tourisme, mais aussi des associations et notamment les associations attachées à l'étude et la diffusion de l'œuvre de Montaigne.

### À terme : un itinéraire culturel européen ?

Lancés par le Conseil de l'Europe en 1987, les Itinéraires culturels veulent démontrer que, à travers le voyage dans le temps et l'espace, les patrimoines des différents pays d'Europe contribuent à un patrimoine culturel commun. Le but est ainsi de permettre aux randonneurs de le découvrir et de s'approprier l'histoire de leur continent, à travers des parcours thématiques mêlant diversité des paysages et des sites visités et valeurs européennes communes.

À ce jour, 45 Itinéraires culturels européens ont été certifiés par le Conseil de l'Europe, dont les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, les Sites clunisiens ou la Route européenne de la Céramique, etc. (voir le site [www.coe.int/fr/web/cultural-routes](http://www.coe.int/fr/web/cultural-routes)).

Le parcours complet du voyage de Montaigne en 1580 et 1581 traverse ce qui est actuellement la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Son *Journal de voyage* fournit une description précise et imagée des contrées qu'il a traversées et des personnes qu'il y a rencontrées, en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle, période charnière entre la Renaissance et l'époque moderne. De plus, il exprime et illustre sa philosophie et sa vision du monde, plus que jamais d'actualité. Le Chemin de Montaigne aurait donc, à terme, sa place parmi les itinéraires culturels européens. C'est une ambition à envisager dès maintenant.

**CONTACTS PRESSE**

**Direction de la communication**

communication@clermontmetropole.eu

Tél. 04.73.98.35.11

**Emmanuel THEROND**

Tél. 07.61.90.23.29

etherond@clermontmetropole.eu